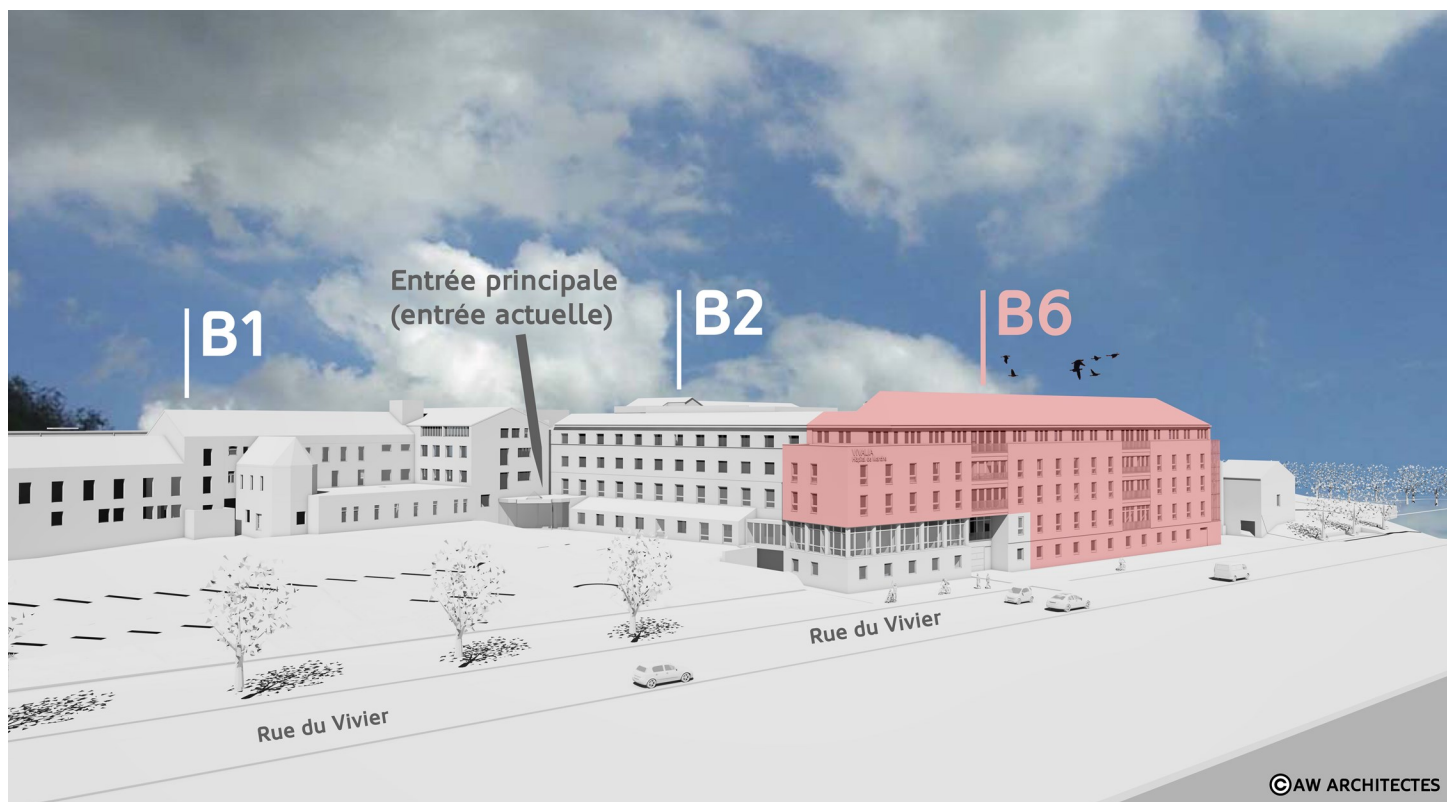




Hôpital de Marche

Lancement officiel des travaux de construction de l'aile B6

09.02.2018



Le lancement du chantier de construction de la nouvelle aile B6 à l'Hôpital de Marche marque le début de l'année 2018, avec la création d'un nouveau bâtiment apportant près de 5.000 m² de superficie supplémentaire pour accueillir un plateau de consultations centralisées, de nouvelles unités de soins ainsi qu'un nouveau plateau technique/logistique.

L'Hôpital de Marche en quelques chiffres

- > Plus de **450 ETP** (Equivalent Temps Plein)
- > Une **centaine** de médecins
- > **7.231** admissions « grandes portes » en 2017
- > Plus de **17.000** passages aux urgences
- > Plus de **800** sorties SMUR
- > **508** accouchements
- > Plus de **50.000** consultations

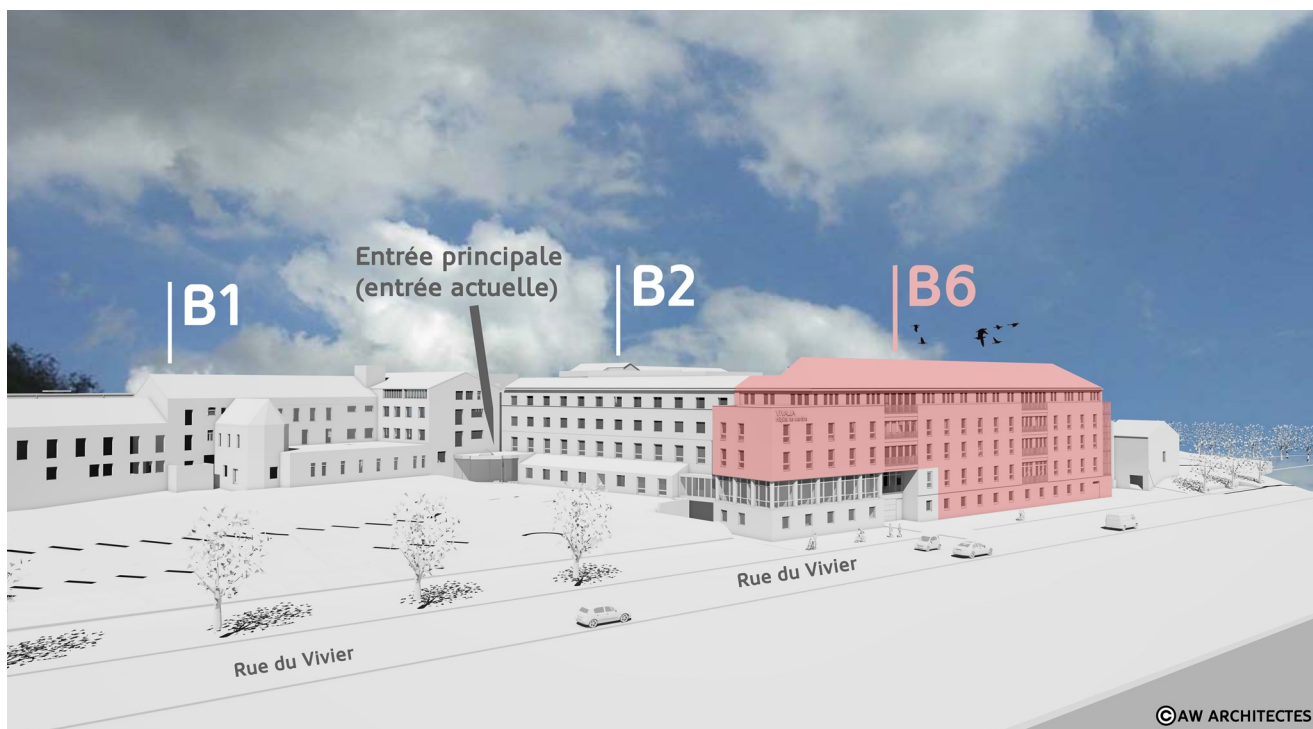
Le projet « B6 »



La construction de la nouvelle aile B6 répond pleinement aux besoins liés à la croissance de l'activité médicale sur le site de l'hôpital de Marche, le nombre de cas traités ayant augmenté de 47 % en 10 ans. Cet investissement permettra d'assurer la viabilité de l'hôpital, tant sur le plan logistique que médical, en renforçant son attractivité vis-à-vis de la patientèle, du personnel soignant, du corps médical et des médecins généralistes.

Dans un pôle moderne, la nouvelle aile B6 accueillera un plateau de consultations centralisées de manière à faciliter l'accès aux locaux. De nouvelles unités de soins (gériatrie et maternité, notamment) verront également le jour, avec de nouvelles chambres beaucoup plus confortables et adaptées aux besoins des patients.

Ce nouveau bâtiment sera très coloré et tourné vers une hôtellerie de qualité.



Quelques chiffres

5.000 m² de superficie supplémentaire

1.243 m² de surface brute au sol (y compris la RMN)

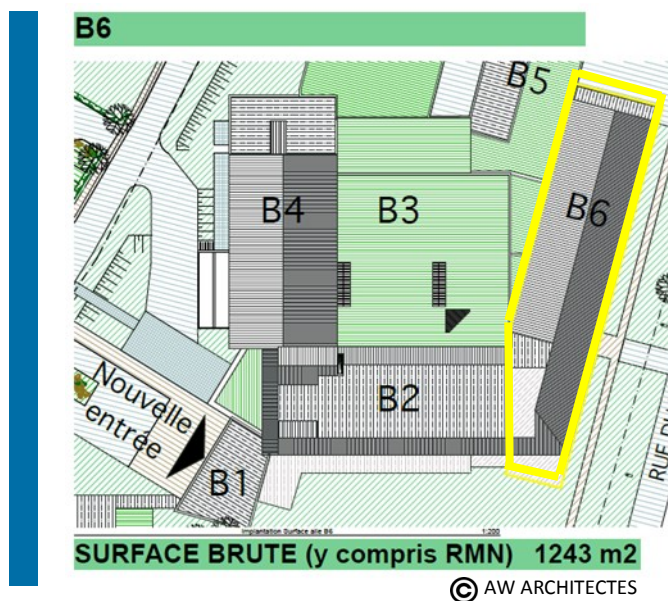
Construction réalisée sur 5 niveaux

Durée du chantier : 900 jours calendrier

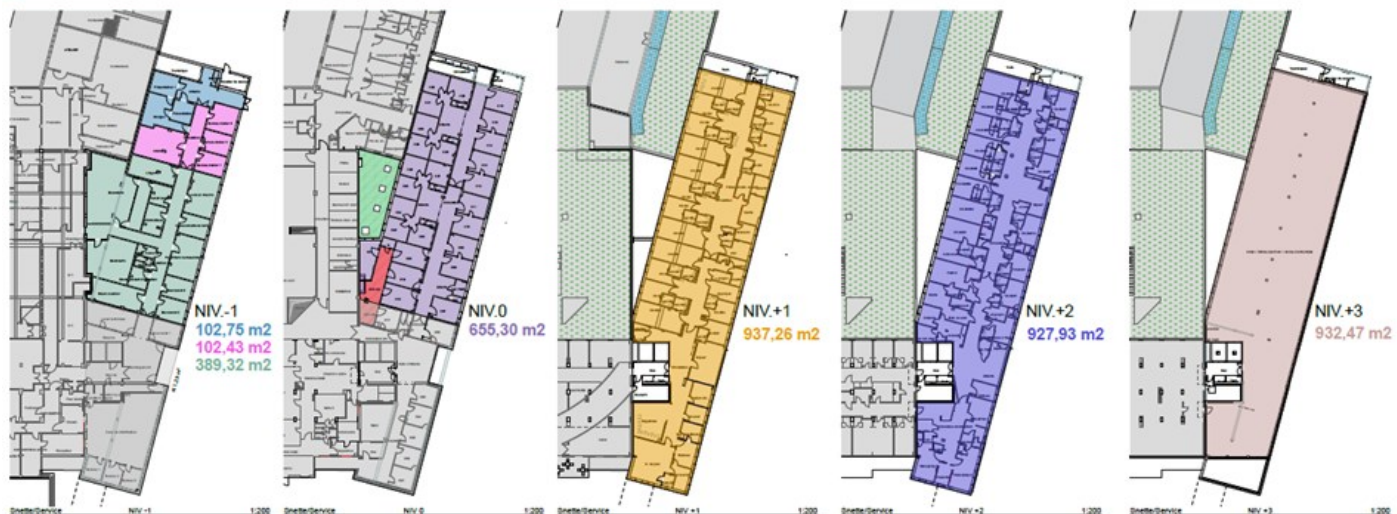
9.000.000 € TVAC d'investissements, dont 90% de financement via le BMF (investissements hospitaliers prioritaires)

882.375,00 € de subsides octroyés par la Région wallonne

Confié à l'entreprise Gilles MOURY (Liège)



B6



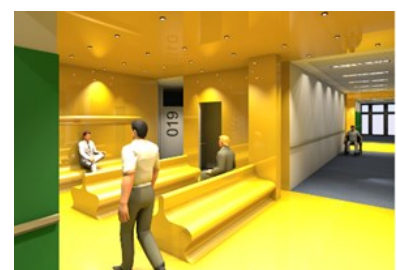
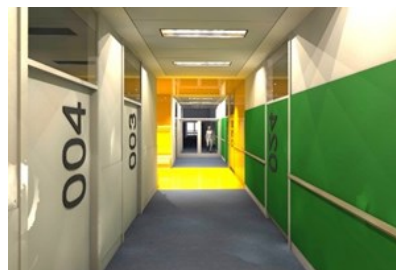
SURFACES NETTES/SERVICES 4047,46 m²

©AW ARCHITECTES

Niveau 0

Niveau 0 : consultations

Ce niveau est celui par lequel on entre aujourd'hui à l'hôpital. L'objectif est d'y rassembler toutes les consultations. Certains bureaux seront accessibles pour des consultations avec lits et d'autres pour des consultations classiques.



©AW ARCHITECTES - Photo d'illustration

Niveau - 1

Niveau - 1 : économat/atelier

Il s'agira d'un niveau technique avec l'économat, la buanderie, des ateliers et la morgue de l'hôpital.

Niveau + 1

Niveau + 1 : gériatrie

La nouvelle gériatrie comprendra 24 lits et un hôpital de jour gériatrique, dans des espaces totalement adaptés. Les locaux de soins et les chambres ont été conçus spécifiquement pour les personnes âgées en perte d'autonomie (douches et WC adaptés, disposition du mobilier réalisée de façon ergonomique, tant pour le patient que pour le personnel).



© AW ARCHITECTES - Photo d'illustration

Niveau + 2

Niveau + 2 : maternité

Cet étage abritera une toute nouvelle maternité de 17 lits, un peu moins de chambres qu'actuellement, les séjours tendant à être plus courts. L'attractivité de cette nouvelle unité a fait l'objet d'une importante réflexion, avec des couleurs, des formes arrondies et des chambres agrandies qui permettront l'accueil de la famille. Ce concept se veut à la fois ergonomique et accueillant, en soulignant le côté humain et chaleureux du service.



© AW ARCHITECTES - Photo d'illustration

Niveau + 3

Une réflexion est en cours portant sur l'ouverture d'une unité SP « revalidation locomoteur ».

Le Plan directeur de l'hôpital de Marche s'inscrit pleinement dans le projet Vivalia 2025, et plus particulièrement dans le cadre de l'association Centre Hospitalier Régional Centre-Sud/Hôpital de Marche.

Ce dernier s'inscrira dans une organisation intégrée et collaborative entre la première, la seconde et la troisième ligne de soins au bénéfice du patient.

Il permettra, en pleine collaboration avec le Centre-Sud :

- un renfort de l'Aide Médicale Urgente ;
- une anticipation de certaines évolutions dans la décennie à venir ;
- une amélioration du confort des patients ;
- un développement de l'hospitalisation de jour ;
- une restructuration de certains services medicotechniques et logistiques ;
- une anticipation de la démographie médicale qui évolue ;
- la prise en compte de nouvelles technologies de l'information ;
- de répondre à une demande citoyenne d'une évidence de qualité.

Vivalia 2025, projet visant à structurer l'offre hospitalière sur base du bi-site CHR Centre-Sud/Marche, hôpital de référence au Nord de la province, présentera la plus grande attractivité médicale, notamment en permettant de rassembler les équipes médicales, de leur donner les moyens de leurs ambitions, d'alléger le nombre de gardes et permanences et de créer les conditions d'une attractivité pour de jeunes spécialistes.

Le concept Centre-Sud/Marche est en effet le seul projet capable de fédérer en une seule équipe médicale l'ensemble des ressources, de créer une dynamique de développement et d'offrir la meilleure prise en charge multidisciplinaire pour les patients.

7 axes du Plan directeur



1. la transformation de l'ancienne unité de soins intensifs en salle de réveil ;
2. l'aménagement d'une 5^{ème} salle d'opération ;
3. la création d'un nouveau quartier opératoire de 6 salles ;
4. la construction de l'aile B6 intégrant une unité de revalidation locomotrice ;
5. la transformation du service de kinésithérapie ;
6. la restructuration des hôpitaux de jour médical et chirurgical ;
7. la restructuration de l'accueil et parkings.

L'ancienne unité de soins intensifs sera réaménagée en salle de réveil. Le montant des travaux est estimé à 560.000 € TVAC. Ceux-ci devraient durer 5 mois. Ils permettront de se conformer aux normes en disposant d'une salle de réveil structurée et centralisée.

A l'heure actuelle, le bloc opératoire est composé d'un bloc central de 4 salles et d'un petit bloc (une salle) délocalisé au niveau de l'hôpital de jour pour les petites interventions. Afin de répondre aux besoins de la population eût égard aux perspectives démographiques et à l'évolution médicale liée au vieillissement de la population, nécessitant notamment la création d'une unité de traumatologie gériatrique, l'extension du programme de soins « Rapid Recovery » pour les prothèses de hanche et de genou ainsi que le développement de la chirurgie vasculaire, l'aménagement d'une 5ème salle d'opération, jouxtant le bloc actuel de 4 salles, est indispensable.

Cette salle, une fois équipée, permettra d'absorber non seulement l'activité résiduelle opératoire du petit bloc de jour mais également de donner un ballon d'oxygène rapide au bloc opératoire actuel. De nouveaux projets seront lancés, tant en chirurgie abdominale, vasculaire, qu'orthopédique, et plus particulièrement l'engagement rapide d'un 4ème chirurgien à tropisme vasculaire.

Par le réaménagement de l'espace disponible et grâce à la mise en œuvre du projet « salle de réveil », de nouvelles techniques prometteuses pourront être proposées à très court terme, via l'engagement de prestataires supplémentaires.

Le bloc opératoire actuel datant de 1990 et les 4 salles d'opération étant saturées, il est projeté de construire un nouveau quartier opératoire comprenant 6 salles et permettant l'exploitation de 20 plages/demi-journées supplémentaires par semaine.

Dans l'attente de la construction de ce nouveau bloc opératoire, l'étape intermédiaire sera l'aménagement de la 5ème salle provisoire répondant à toutes les normes de sécurité.

La construction de la nouvelle aile B6 fait partie intégrante du Plan directeur de l'hôpital de Marche et permettra la réorganisation de plusieurs services au sein de l'hôpital en libérant des espaces, qui pourront à leur tour être réaménagés. L'agrandissement qu'apportera le B6 permettra par exemple d'abattre l'ancienne chapelle, coûteuse en maintenance et accueillant encore des locaux administratifs et d'hospitalisation de jour.

La croissance de l'hospitalisation de jour chirurgicale nécessite l'augmentation de l'offre de soins en ambulatoire. Par ailleurs, les projets proposés par le service de kinésithérapie en matière d'exercice thérapie adaptée aux patients obèses, atteints du cancer ou de rééducation du sportif se développent. Vu le souhait de pratiquer ces disciplines en groupes de 5 à 10 personnes, l'extension et le reconditionnement de la salle de kinésithérapie permettra d'organiser des séances par groupes de 10 patients (ce qui est impossible actuellement).

Dans ce contexte, la salle de kinésithérapie actuelle pourra être transférée dans le bloc B2 (3ème étage). Une unité de chirurgie orthopédique de 20 lits pourrait y être adjointe. Le développement, sur le même plateau, d'une unité de rééducation locomotrice permettrait également de créer un pôle kinésithérapie/orthopédie/rééducation.

Dans le cadre de la construction de l'aile B6 ainsi que de la création du nouveau bloc opératoire, il est prévu, conformément à la loi coordonnée des hôpitaux en la matière, de créer un hôpital de jour médical ainsi qu'une unité d'endoscopie au sein de l'ancienne maternité (qui, elle-même, sera transférée dans le nouveau bloc B6), mais également de créer un hôpital chirurgical de jour jouxtant le nouveau bloc opératoire de 6 salles. La fonction « hospitalisation chirurgicale de jour » doit en effet constituer une entité reconnaissable et distincte de la fonction « hospitalisation non chirurgicale (médicale) de jour ».

7

La création d'un nouveau quartier opératoire

Le Plan directeur de l'hôpital prévoit le rassemblement des services techniques au plateau 0 (accueil actuel), en ce compris la médecine nucléaire. Les modifications d'affectation du niveau 0 permettent d'envisager une centralisation de l'accueil au niveau +1, avec un nouvel accès situé à l'arrière de l'hôpital (liaison avec le parking). La surface qui est envisagée pour créer ce nouvel accueil est actuellement occupée par une unité de soins qui devrait être transférée en partie dans le 3ème étage de la nouvelle aile B6 ainsi que sur une partie du plateau qui sera rénovée en vue d'y abriter la nouvelle kinésithérapie.

L'acquisition de terrains localisés à l'arrière de l'hôpital devrait permettre la création de parkings supplémentaires.

Ce nouvel accueil (entrée et accueil général) permettra d'établir des schémas de circulations plus fluides et, surtout, d'isoler les plateaux techniques et de consultation des étages d'hospitalisation, qui ne prennent pas en charge la même patientèle.

L'ouverture d'une crèche au sein de l'hôpital

Parallèlement aux projets qui seront mis en œuvre dans le cadre du Plan directeur de l'hôpital, la construction d'une crèche de 18 places est actuellement en cours. Cette crèche sera située à l'arrière de l'hôpital à proximité des parkings actuels. Son ouverture est programmée pour le 1er octobre 2018.

La présence d'une crèche sur le site-même de l'hôpital devrait constituer un atout non négligeable pour le recrutement du personnel.

Ce nouveau bâtiment répondra strictement aux normes de sécurité et d'hygiène, aux réglementations ONE, de prévention incendie ainsi qu'en matière d'accès public et PMR. Une attention particulière a été donnée aux équipements répondant aux nécessités d'économie d'énergie, de durabilité et de respect de l'environnement.

© A3 et Alinéa Ter - Photo d'illustration



L'Hôpital du futur à Marche...

- Une nouvelle aile (B6)
- Un nouveau quartier opératoire (6 salles)
- Un nouvel hôpital de jour chirurgical
- Un nouvel hôpital de jour médical et une unité « endoscopique »
- Un nouveau service de kinésithérapie
- Un plateau technique réaménagé
- Un nouvel accueil et des parkings supplémentaires
- Un projet de réflexion pour la création d'une nouvelle unité « K » psychiatrique (30 lits) / de revalidation

Des investissements à réaliser dans le cadre d'une enveloppe de 25.000.000 €.





Plan directeur général



NOUVELLE ENTREE : Rue Tranquille



VUE GENERALE : rue du Vivier

